EPU 46, 3 mai 2024

1 min 20 seconds

 **COMORES**

Merci, monsieur le président.

Le Canada se réjouit des travaux en cours aux Comores en vue de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi que son deuxième Protocole facultatif (abolition de la peine de mort), et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Le Canada recommande que les Comores :

1. Prennent des mesures continues pour veiller à ce que les élections soient libres et équitables et qu’elles se déroulent de façon sécuritaire et transparente;
2. Assurent le respect de la liberté d’expression et de la liberté de réunion pacifique sans crainte d’arrestations arbitraires ou violentes ;
3. Poursuivent les efforts visant à protéger les droits des femmes et des filles, notamment en mettant fin au mariage précoce forcé des enfants.